

LA PECHE DU THON AU THONAIRE EN MEDITERRANEE

par

R. Sara

E.S.P.I. - PALERME - Italie

1. Dans le volume de PARONA "Le thon et la pêche au thon", édité en 1919, figure une carte des thonaires en Méditerranée. Elle donne les noms de centaines d'installations, tant actives qu'inactives, et si l'on considère que ces indications se rapportent à la fin du 19ème siècle, on est vraiment étonné par le nombre et la concentration de ces engins en des endroits où, de nos jours, il n'est absolument plus question de pêche au thon. De tous les thonaires, grands et petits, que montrent les figures 1 et 2, il n'en existe plus aujourd'hui qu'une dizaine dont certains mis à l'eau de façon intermittente.
- 1.1. Le thonaire est connu depuis l'antiquité. Il semble que les Phéniciens, inventeurs du premier système, pêchaient dans les eaux très profondes des golfes en orientant les thons qui y arrivaient tous les ans au printemps au moyen de feuilles de palmier enfoncées dans le sable du fond. Les thons qui se rassemblaient dans les espaces étroits ainsi délimités étaient ensuite tués à coups de bâton ou de lance. Ce dernier système était déjà utilisé il y a environ 4 000 ans à en juger par les graffiti qu'on peut admirer dans une grotte de l'île de Levanzo (Egates) à quelques kilomètres de Trapani et de Favignana.

ARISTOTE et PLINIE parlent évidemment des thonaires, mais la description la plus proche de la réalité est d'OPPIEN (IIème siècle après J.-C.). On peut affirmer sans hésiter que ce qu'il a écrit est "réel" parce que, mise à part l'emphase, sa description est actuelle. En effet, il dit que le thonaire est constitué par "un système de filets dont la disposition ressemble à celle d'une ville; on y voit des entrées, des portes et des voies d'accès. Les thons arrivent en file, serrés comme les phalanges d'un peuple qui émigre: il y en a des jeunes, des vieux, des adultes. Il en pénètre un nombre indéfini à l'intérieur des filets et le mouvement ne cesse que quand le veulent les pêcheurs ou quand il n'y a plus de place pour les nouveaux arrivants".

Rapport original en italien.

La figure 3 montre un thonaire du 18^{ème} siècle. Si on le compare à ceux d'aujourd'hui, il est facile de voir que, c'est vrai, on a disposé des accessoires utiles, on a amélioré les matériels, on a perfectionné et accéléré les opérations de pêche, ce que montrera la description ci-après, mais que l'installation, dans sa conception, est restée ce qu'elle était par le passé avec toutes ses limitations et sa passivité de piège.

2. En outre, il est intéressant de souligner que des indications de l'Arabe IDRISI (12^{ème} siècle) à celles des auteurs les plus proches de nous, même les noms et les lieux d'installation des thonaires sont toujours identiques. Si, outre le plaisir culturel, nous voulons accorder aux graffiti de Levanzo un intérêt utilitaire et donc un intérêt de connaissance, de présence constante et d'observation en vue d'applications évidentes, nous ne pouvons pas ne pas tenir compte du fait que depuis quelques millénaires déjà, le problème de la vie et de la biologie du thon qui se rapproche périodiquement des côtes était déjà posé, de même que celui de l'hydrologie de la zone, entendu comme une observation constante des courants, puisque le thonaire est toujours mis à l'eau au même endroit et suivant la même inclinaison, à savoir 05°N (ou 185°S s'il s'agit d'installations de retour) afin de mettre à profit les courants généraux et les contre-courants locaux.
3. Par thonaire, on entend une installation de filets en mer, formant barrage pour un plan d'eau déterminé et constituée par une "île" se composant de "chambres" et par une "queue" ou "pédale" pouvant canaliser les thons qui la rencontrent au cours de leurs déplacements en liberté dans le golfe et les orientant vers ladite "île" qui, à son tour, peut les retenir et les garder comme dans un piège. Ce dernier terme est utilisé pour les thonaires par VON BRANDT (1959) dans sa classification des engins de pêche.

Il s'agit bien en effet d'un grand piège dans la mesure où les thons, parvenus à l'entrée, après avoir longé la pédale, y sont enfermés ou pénètrent d'eux-mêmes dans les chambres des filets qui ont une paroi mobile ou "porte" comme une grosse herse; plutôt que de tomber d'en haut, celle-ci est soulevée, par des hommes de garde, du fond où elle repose normalement quand il n'y a pas de thons.

Le thonaire se compose donc d'un parallélépipède de filets qui vont de la surface de la mer, où ils sont soutenus par des flotteurs, au fond, où ils sont fixés grâce à des plombs appropriés. Ce parallélépipède comporte des filets mobiles intermédiaires qui constituent les portés et délimitent les chambres et il n'est ouvert que par un passage directement relié, presque à angle droit, à la pédale qui a pour fonction de diriger les thons vers la série de filets.

La disposition du thonaire exploite certaines observations essentielles qui remontent à des siècles:

- a) le comportement typiquement grégaire des thons en phase génétique ou en période de reproduction;
- b) leur comportement tranquille, leur peu de mobilité pendant la période en question et l'instinct qui les pousse à rejoindre les eaux chaudes, salines et lumineuses des golfes où, en général, ils se reproduisent, et qui calme, en allant presque

jusqu'à les annuler, la plupart des autres tropismes et surtout le tropisme trophique ou alimentaire;

- c) le déplacement constant - avéré - des courants dans les golfes où sous l'influence de courants y entrant régulièrement, il se forme des courants locaux ou des contre-courants dans lesquels les thons s'introduisent et grâce auxquels ils se déplacent en direction des thonaires en vertu essentiellement de leur
- d) "rhéotropisme" positif caractéristique (à savoir de leur déplacement à la faveur du courant) qui, en période de reproduction, est d'autant plus accentué. En effet, pendant la phase génétique, les thons se déplacent généralement dans la couche d'eau à laquelle ils sont acclimatés (SARA, 1961 et 1964), à savoir dans le sens du courant, maintenant pour ainsi dire un "cap économique" afin de ne pas brûler les réserves accumulées, surtout nécessaires pour la production des produits sexuels. Pendant la période de reproduction, du moins dans l'état de captivité où il se trouve dans un thonaire, le thon ne mange pas, comme il a été possible de le constater par l'examen de plusieurs milliers d'estomacs de thons capturés, estomacs trouvés complètement vides à raison de 95 % (GENOVESE et ALONZO, 1961; SARA, op. cit.; SCACCINI, 1965; SARA et ARENA, 1966), ce qui fait que les réserves qu'il consomme peu à peu ne sont pas reconstituées. En outre, ce comportement rhéotrope positif est mis à profit, sur la base des observations séculaires auxquelles il a été fait allusion, par les pêcheurs qui, dans le thonaire, installent une porte dite "porte claire" (claire parce que les mailles en sont très larges, ayant 42-45 cm de côté, une maille entière mesurant par conséquent quelque 90 cm) et qui en principe est soulevée du fond et, donc, théoriquement fermée. Mais puisqu'en particulier en période de pêche, dans les limites des golfes, le courant coule le plus souvent contre le thonaire (d'est en ouest), il se fait que les larges mailles de cette porte restent toujours ouvertes (comme une énorme bouche en entonnoir), ce qui permet aux thons d'entrer dans la chambre la plus à l'intérieur, mais pas d'en ressortir étant donné que de l'intérieur de la chambre, les mailles de la paroi de la porte se présentent en biais pour les thons et qu'elles n'en facilitent pas le retour dans la partie la plus vaste du thonaire;
- e) les conditions thermiques et salines particulières qui, en fonction de l'hydrologie locale, s'instaurent dans certains golfes certains mois de l'année et, notamment, du mois de mai au mois de juillet, à savoir ceux au cours desquels a lieu la reproduction des thons.

Vu toutes les considérations ci-dessus, il est compréhensible qu'au 19ème siècle - et sous l'angle théorique, ce le serait aussi aujourd'hui - aient pu être installés tellement de thonaires, grands et petits (différant uniquement par les dimensions, mais non par les principes de base mis en oeuvre) puisque, mise à part la présence des thons, tous les endroits de la côte ou presque pouvaient être bons et utiles pour la pêche.

- 3.1. Les installations de pêche au thon se subdivisent en deux catégories: les thonaires d'aller ou de course et les thonaires de retour. Avec ces expressions, que nous sommes obligés de clarifier pour que soit directement comprise la terminologie qu'il nous faudra utiliser, on indique d'ordinaire, dans le premier cas, l'installation qui capture les thons en pleine période de reproduction ou à son début et, dans le second cas, celle qui capture les thons à la fin de cette période ou les thons immédiatement postgénétiques.

Cependant, la terminologie est vague, peu précise; elle s'inspire de la configuration millénaire acquise d'un mouvement général circulaire en vertu duquel, à la fin du mois d'avril ou au début du mois de mai de chaque année, les thons se rapprocheraient de la côte pour se reproduire ("la course") et ensuite, une fois satisfaites les exigences physiologiques, vers la mi-juillet ou autrement vers la fin du mois d'août, reprendraient le chemin du retour pour regagner les endroits d'où ils venaient au printemps.

On distinguerait de la sorte des zones limitées de concentration en vue de la reproduction, où se situeraient les thonaires d'aller ou de course, et des zones de dispersion, où se situeraient les thonaires de retour. Mais, à l'évidence, même si d'un certain côté, les définitions données ci-dessus ont leur valeur, elles n'en sont pas moins assez statiques, réduisant les problèmes de la biologie du thon et de ses migrations à un "va-et-vient" en fonction des seules stimulations sexuelles et prenant en considération un stock unique qui se déplacerait suivant un cap déterminé ("le peuple qui émigre" du Romain OPPIEN).

Il est certain que depuis les temps les plus éloignés, ces déplacements ont parfois donné lieu à des explications assez colorées: d'ARISTOTE (IV^{ème} siècle avant J.-C.) qui affirmait qu'au printemps, le thon pénétrait dans la Mer Noire pour en revenir en automne suivi des nouveau-nés, s'enfoncer dans les profondeurs marines et échapper ainsi au mauvais temps hivernal, à PLINE (I^{er} siècle après J.-C.) qui signalait la croyance selon laquelle le thon n'aurait vu que de l'oeil droit et aurait donc maintenu un cap lui permettant de ne pas perdre la côte de vue, à OPPIEN (II^{ème} siècle après J.-C.), déjà mentionné plus haut, à ELIAN (III^{ème} siècle après J.-C.) et à ALDOBRANDI (XVI^{ème} siècle) qui expliquaient l'aller retour des thons d'une manière plus ou moins similaire.

Nous n'avons mentionné que quelques auteurs, parmi les plus représentatifs, en négligeant tous ceux (et ils ont été très nombreux, au point de faire dire à BELLOC, en 1961, que "si la Méditerranée a été le berceau de la civilisation, elle l'a aussi été de la pêche au thon") qui, dans un texte ou l'autre, se sont intéressés aux thons et à leurs migrations, avec des idées et des hypothèses qui n'étaient souvent qu'amusantes.

Mais CETTI (1777) occupe une place à part, lui qui, le premier, quoique absolument dépourvu d'instruments de recherche, a supposé, sur une base scientifique, des vérités qu'il n'a été possible de vérifier que quelques siècles plus tard.

Ce qui frappe chez lui, plus que le fait qu'il observe que les thons en phase génétique arrivent en Méditerranée en provenance de l'Atlantique en se dirigeant d'ouest en est, c'est son intuition au sujet des déplacements des thons qui y entrent et se séparent "en divisions, en subdivisions et en de nombreuses escouades", de toute évidence en fonction des ramifications du courant venant de l'Atlantique dont, à l'époque, il n'a pas établi l'existence, mais qu'il a imaginé et dont il a saisi la fonction. Il décrit les routes suivies par les principaux groupes et, si nous en observons les déplacements, nous ne pouvons pas ne pas constater qu'ils correspondent presque aux circuits du courant entrant dans le bassin occidental de la Méditerranée, circuits dont l'existence a désormais été vérifiée.

Son autre affirmation selon laquelle, pendant les mois d'hiver, après la période de frai, les thons séjournent dans les golfes (d'où le nom de "golfitani" qui désigne toujours les individus jeunes qui restent en Méditerranée), puisque "la région supé-

rieure de l'eau se refroidissant, ils recherchent la tiédeur du fond et y restent jusqu'à ce que la température de la région supérieure se radoucisse", nous rappelle évidemment la notion d'homothermie des couches d'eau les plus profondes, incontestablement vérifiée de nos jours, et nous laisse entrevoir celle de "thermocline".

Au cours du même siècle et aux siècles suivants, beaucoup d'autres auteurs ont voulu décrire les périples des thons en les expliquant par des stimulations parfois trophiques, parfois génétiques, parfois causées par la poursuite des squales, des dauphins (?) et des espadons (?). De toute façon, ils admettaient tous un mouvement de va-et-vient (d'aller retour) plus ou moins circulaire, plus ou moins ample dont le point d'arrêt était, presque toujours, la Mer Noire et la Mer d'Azov.

Plus récemment, les mêmes idées générales ont été maintenues, la seule différence portant sur la conclusion du voyage nuptial: certains ont émis l'hypothèse d'un retour au delà des Colonnes d'Hercule, d'autres en revanche ont soutenu celle d'une disparition dans les eaux profondes de la Méditerranée elle-même. Cette dernière théorie fut celle retenue comme la plus valable de la fin du 19ème siècle à 1930 environ. De toute manière, en raison des difficultés naturelles de la recherche et à cause du manque d'instruments scientifiques et techniques adéquats, ces idées et explications ne tenaient pas compte des principaux éléments, que les perspectives modernes dans ce domaine ont, en revanche, particulièrement soulignés. Il s'agit de la situation des thonaires eux-mêmes dans un cadre général bien défini où la position géographique de chacun d'eux a un sens en fonction des courants de l'environnement, qu'ils soient d'origine locale ou d'une plus grande ampleur, tels que les courants venant de l'Atlantique ou les courants méditerranéens de reflux, et également du lien étroit s'établissant entre ces courants et les influences qu'ils subissent à cause des conditions baryométriques et météorologiques sur l'ensemble du bassin de la Méditerranée. Pour prouver ce qui est affirmé ici, outre la figure 4 qui reproduit le schéma de la circulation générale des eaux superficielles du bassin méditerranéen et la répartition des thons en fonction de leur taille (SARA, 1964), nous fournissons quelques exemples relatifs à l'influence des vents sur les captures d'un thon: si les vents d'un quadrant déterminé (IVème quadrant) sont très efficaces pour la pêche des thonaires d'aller (par exemple), mais extrêmement nocifs pour celle des thonaires de retour, de façon antithétique, la pêche des thonaires de retour est influencée positivement par les vents d'autres quadrants (IIème quadrant) (SARA, op. cit.). Cela revient à dire que les vents de l'un ou de l'autre quadrant influencent les courants prédominants (auxquels se sont acclimatés les thons) en les poussant vers la côte ou en les en éloignant et les thons avec eux, alors que les thonaires sont installés le long de la côte (SARA et ARENA, 1966).

Les thonaires de retour, mis à l'eau à l'avance, à la mi-juin, peuvent capturer des thons en pleine période de reproduction, ce qui prouve, d'une part, l'ampleur de leur concentration et, de l'autre, la présence simultanée de divers stocks de thons (se distinguant par l'état de maturité sexuelle) dans le même bassin, en fonction des ramifications des grands courants de la Méditerranée et non comme le voudraient les définitions d'aller et de retour interprétées dans le sens strict où elles avaient été proposées au fil des siècles, c'est-à-dire que les thons capturés au retour ne seraient autres que ceux ayant échappé aux thonaires d'aller.

Les thonaires, qu'il s'agisse de ceux d'aller ou de retour, se subdivisent encore en deux types: de golfe ou de pointe; la définition dépend de la situation de l'installation: soit à l'intérieur d'un golfe, les contingents de thons entrant justement dans les golfes où il existe les conditions optimums pour la reproduction; soit à

l'extrémité d'un promontoire, le thonaire étant prévu pour la pêche des thons qui passent, en route vers de nouvelles zones de reproduction. Un thonaire de golfe est donc plus protégé, plus à l'abri, par rapport à celui de pointe, mais il subit, surtout ces dernières années, les conséquences négatives d'inconvénients et de perturbations de plus en plus sensibles provoqués par exemple par la pêche illégale ou sauvage ou par la pollution due aux rejets urbains et industriels qui, normalement, y sont plus importants qu'à l'extrémité d'un promontoire (fig. 5 et 6).

A. FODERA, R. SARA et A. CAMBIANO (1960) décrivent, dans le texte ci-joint, les deux types les plus importants de bateaux nécessaires avec le thonaire: le "vascello" et la "muciara". En général, lors des opérations de pêche au thonaire, interviennent 2 ou 3 "vascelli" et de 6 à 7 "muciare". On se sert également de bateaux d'une taille intermédiaire qui ont pour seules fonctions de transporter les filets et les pierres qui sont utilisées comme plombs et de "fortifier", à savoir de tenir sur leur bord, le sommet latéral de la chambre de la mort au moment de la capture; ces bateaux portent le nom générique de "sciabica".

4. Même si on signalait de très nombreuses installations le long des côtes méditerranéennes, dans le passé, les vrais grands thonaires existaient en nombre limité, plus ou moins égal à leur nombre actuel. Mentionnons les thonaires de Favignana, Bonagia, Scopello, Capo Passero, Carloforte, Sidi-Daoud, Misurata, Marsa Zuara, Tarifa et, immédiatement au delà de Gibraltar, Sancti Petri et Barbate.

La plupart des installations signalées sur les anciennes cartes étaient des "tonna-relle", c.-à-d. des petits thonaires qu'on déplaçait le long du littoral selon le temps ou qui protégeaient le vrai grand thonaire et qui, dans ce cas, étaient mis à l'eau de temps à autre pour maintenir le droit à la concession domaniale de l'espace maritime.

Les véritables thonaires n'étaient mis à l'eau que pour la pêche du thon, mais évidemment capturaient aussi d'autres poissons qui entraient dans leur corps (surtout des espadons), dans les cas où la prise justifiait économiquement la levée de la chambre de la mort, assez grande, pour laquelle il fallait qu'intervienne l'équipage de renfort (ou de terre).

Les petits thonaires, dont la chambre de la mort était plus légère si bien qu'elle pouvait être levée plusieurs fois par jour, étaient en général situés plus à l'abri et capturaient, outre les thons adultes qui entraient éventuellement dans leur corps, les jeunes thons dits "golfitani", pesant entre 25 et 60-70 kg; les germons (Thunnus alalunga Bonn.); les thonines (Euthynnus alletteratus Raf.); les bonites (Sarda sarda Block); les auxides (Auxis thazard Lac); les sérioles (Seriola dumerilii Risso) et, bien sûr, les espadons (Xiphias gladius L.).

Ils capturaient aussi des petits poissons tels que Scomber scombrus L., Scomber colias Gm., Sardina pilchardus Walb., Engraulis encrasicolus L., Trachurus trachurus L., Sardinella aurita Gthr., Belone belone Brunn., Scomberesox saurus Walb.

De façon tout à fait occasionnelle, mais surtout dans les thonaires situés le plus à l'ouest, on capturait Mugil cephalus L., Tetrapturus belone Raf., T. albidus Poey et Orcynopsis unicolor Geoffr.

Les thonaires étaient souvent pleins de Mola mola L. et de Balistes capriscus Gmel.

Tombaient de plus dans le piège de nombreuses espèces de requins parmi lesquelles on peut mentionner Odontaspis ferox Risso, Isurus oxyrinchus Raf., Lamna nasus Bonn.,

Carcharodon carcharias L., Cetorhinus nasus Gum. et des individus jeunes principalement, Alopias vulpinus Bonn., Prionace glauca L. et Sphyrna zygaena L.

On relevait également Caretta caretta L. et Chelone mydas L.

5. Avec le thonaire, on n'a recours ni à des appâts ni à des sources lumineuses.
6. Pendant l'hiver, 4-5 hommes, qu'on peut considérer comme s'occupant toute l'année du thonaire, préparent manuellement les pièces de filets qui sont remplacées peu à peu et qui seront armées lorsqu'au début du mois d'avril, l'équipage sera convoqué.

Une trentaine de jours sont alors consacrés à armer les filets, à calfater les bateaux et à préparer les flotteurs.

Au tout début du mois de mai, l'équipage gagne la mer pour "croiser" le thonaire, c.-à-d. pour y installer l'ensemble des câbles sur lesquels, immédiatement après, il drapera les filets qui seront pourvus sur place de grosses pierres ou de blocs de tuf.

Au bout de 4-5 jours, le thonaire est prêt à la pêche et l'attente des thons, parfois très courte, commence. Si on pouvait établir un schéma journalier théorique des arrivées, on dirait que les tout premiers jours de pêche, le thonaire capture les requins blancs présents dans la zone, puis les thons "golfitani" pesant de 20 à 60 kg et les germons (signe que les eaux sont encore froides), ensuite les premiers gros thons en phase génétique et eux seulement pendant la période centrale de pêche jusqu'au moment où, à la fin de la saison de pêche, autrement dit vers le 15 juin, réapparaissent les thons "golfitani"; les thonines, les marlins et quelques requins-marteaux. Du commencement à la fin de la saison, il y a toujours des espadons isolés ou deux par deux.

Vers le 20 juin, on se met à lever les ancres, puis on retire les filets et ensuite les câbles; pendant ce temps, à terre, une partie de l'équipage fait sécher les filets, nettoie les ancres et les flotteurs en fer, les repeint et le tout est rangé jusqu'à l'année suivante. Entre le 25 et le 30 juillet, tout est terminé. Pour un thonaire moyen, l'équipage se compose d'environ une cinquantaine d'hommes.

- 6.1. Le temps exerce une grande influence sur les opérations de pêche puisqu'il dévie, éloigne ou rapproche les courants portant vers la côte et les contre-courants de dérive.

Pour les thonaires de course, le temps du IV^{ème} quadrant présente de grands avantages tandis que le temps du II^{ème} quadrant est tout à fait négatif. C'est le contraire qui est vrai pour les thonaires de retour (SARA, 1964).

- 6.2. L'équipage est engagé début avril et débarqué le 30 juillet. Il perçoit une paye journalière, double les jours fériés et les dimanches, en plus d'être à la part selon les qualifications: simple pêcheur: 1 part; chef de barque: 2 parts; gardien-chef: 3 parts et ainsi de suite.
- 6.3. Les thons capturés sont immédiatement mis frais sur les marchés de consommation. Lorsqu'il s'agit de n'écouler que quelques individus, ils sont vendus aux commerçants locaux. Depuis au moins 40 ans, les exploitants italiens des thonaires qui subsistent ne préparent plus de produits à l'huile, à l'exception de quelques-uns qui, pour des raisons de prestige, veulent encore maintenir sur le marché leur propre marque en dépit de productions

insignifiantes.

7. Les premières indications que nous donne l'Histoire au sujet des rendements de la pêche au thon concernent la Sicile. TRASSELLI (1953) signale que dès l'époque des républiques maritimes italiennes, il s'instaura un commerce très actif avec l'île, basé sur ses cinq produits principaux qui étaient: le froment, le sel, le thon salé, le fromage et, à partir du 15ème siècle, le sucre de canne.

Entre les habitants de Trapani et les drapiers toscans et catalans pour qui la principale contrepartie était la "tonnina" ou thon salé, les échanges étaient célèbres et rémunérateurs.

Que le thon salé, sous ses diverses dénominations, ait été un produit économique de base, au premier rang de la balance commerciale sicilienne de l'époque, est prouvé par les concessions et par les protections dont les thonaires siciliens ont joui au fil des siècles et presque jusqu'à nos jours.

Le fait est signalé parce qu'il prouve l'existence d'une pêche très rentable objet de concessions uniquement accordées par les puissants à ceux qui avaient rendu d'éminents services.

Les premiers renseignements précis concernent 1598, année où furent exportés de Trapani (production des seuls thonaires de ce port) 21.140 barils de thon salé (équivalent à quelque 10.500 quintaux de produit); si à cette quantité, on ajoute presque autant de barils de poisson salé pour la consommation locale, on arrive à une production de plus de 40.000 barils représentant, pour les thonaires existant à l'époque à Trapani, la pêche d'au moins 15.000 thons ayant un poids moyen indicatif de 150 kg. Il faut y ajouter la consommation de poisson frais et celle résultant des parts de l'équipage et de la rétribution en nature, outre les dons, les obligations et les charges bénéficiant aux églises, aux monastères et au clergé.

Mais le volume des exportations varie selon les années et ce, de façon assez irrégulière, ce qui est, déjà à l'époque, un indice d'alternance dans l'importance des captures. Ainsi, 200 ans plus tard (1798), lors d'une saison de pêche qui dut être très mauvaise, il ne fut pas capturé plus de 3.000 thons (le calcul a été fait sur la base des mêmes éléments que ci-dessus).

La même constatation peut être faite au sujet des captures réalisées plus d'un siècle plus tard, à savoir de 1896 à 1914. Ces renseignements nous sont fournis par PARONA qui donne des détails sur les années à cheval sur le 19ème et le 20ème siècle et qui, dans son énumération, ne tient compte que des thonaires figurant dans les statistiques de production avec plus de mille quintaux par an.

On constate tout de suite qu'à l'exception des thonaires de Favignana, de Formica, de Porto Scuso, de Porto Paglia et d'Isola Piana, les 19 thonaires étudiés n'atteignent pas tous les ans ce seuil de capture.

Mis à part le fait que certains thonaires n'apparaissent que quelques rares fois dans la liste pour les années considérées, on observe qu'en 1898, seuls six thonaires ont atteint les milles quintaux sur les 54 mis à l'eau; en 1901, 7 sur 49; en 1906, 7 sur 43; en 1907, 5 sur 44; en 1909, 6 sur 45; en 1912, 2 sur 42 et en 1913, 4 sur 50 thonaires.

Nous nous sommes étendus sur ces données pour démontrer que même en des années qui ne sont guère très proches, mais où la pêche au thon pouvait encore être considérée comme très productive et très rentable, l'alternance des captures était vraiment considérable.

Comme il a déjà été dit, les données fournies excluent les thonaires de Favignana et de Formica (Egates) et ceux d'Isola Piana, de Porto Scuso et de Porto Paglia (Sardaigne) qui, chaque année, capturaient régulièrement leurs mille quintaux de thons. Ceci, afin de mieux faire ressortir les variations en éliminant les constantes.

Le tableau 1 permet les remarques suivantes:

- entre maximum et minimum, il y a une différence de presque 30.000 quintaux de thons, ce qui, en valeur unitaire moyenne, donne plus ou moins une différence de 25.000 thons, nombre que ne capture pas aujourd'hui l'ensemble des thonaires méditerranéens, même lors d'une excellente saison de pêche;
- au cours des 20 années considérées, les thonaires qui dépassent les mille quintaux de prises par an sont, comme il a déjà été signalé, au nombre de 19; mais leur apparition dans les bilans annuels est irrégulière; il n'y a qu'une année où 14 d'entre eux y figurent, mais la moyenne est de 7, avec en 1912 un minimum effrayant de 2 thonaires seulement sur les 42 mis à l'eau (outre les 5 plus grands thonaires préalablement exclus).

Si on examine les données des captures récentes, plus proches de nous, elles s'écartent beaucoup, incontestablement, en valeurs absolues, de celles du passé. Cependant, il en ressort des irrégularités identiques avec, pareillement, des hauts et des bas dans l'alternance des prises. La seule différence réside dans le fait que tandis qu'alors, on capturait plus facilement les thons, parce qu'ils pénétraient plus aisément dans les golfes et qu'ils y restaient dans les eaux tranquilles, ce qui fait que l'installation n'était pas très spécialisée, de nos jours, pour capturer des thons, il faut recourir à des installations de plus en plus perfectionnées et donc de plus en plus coûteuses, capables de prendre les thons "au vol" et dans un environnement défavorable.

Si d'un côté, naguère, on devait calculer une perte (d'après nous, très uniforme) de thons s'échappant à cause de l'inefficacité de l'installation, en fonction des flotteurs et des fibres servant à la préparation des filets, de l'autre, de nos jours, il faut penser qu'une grande partie des thons n'atteint pas l'installation bien plus résistante et efficace parce que, dans les eaux basses côtières, ils ne trouvent pas la tranquillité qu'ils recherchent en raison de leur état physiologique.

Ces dernières années, le rendement pour le groupe de thonaires qui subsistent en Sicile est, en moyenne, de 7.000 thons (soit d'environ 10.000 q), tandis que pour le groupe des thonaires sardes, le rendement moyen avoisine les 3.500 individus (soit environ 5.000 q). En 1978, les thonaires de Favignana et de Formica ont capturé ensemble 2.100 thons (500 t); ceux de S. Cusumano, 400 (environ 100 t) et ceux de Scopello, 108 (30 t). En 1979, aucun thonaire n'a été mis à l'eau à Formica; Favignana a capturé un millier de thons (250 t); S. Cusumano, 300 (90 t); Scopello n'a pas atteint 200 thons pour environ 50 t de prises.

- 7.1. Pour ce qui a trait à l'évolution des captures, on peut seulement affirmer qu'on s'achemine vers l'abandon total des thonaires, ce que les chiffres ci-dessus laissent clairement entrevoir.

A. titre d'exemple, disons qu'en 1979, en Sicile, un simple pêcheur de thonaire moyen a pêché, en 45 jours de travail en mer, quelque 45 kg de thon par jour, tandis que si l'on tient compte de tous les jours de travail (y compris les jours fériés et les dimanches, soit environ 130 jours), il a pêché environ 14 kg de thon par jour, ce qui veut dire qu'au prix courant, avec son contrat journalier (qui, par jour, coûte au gé- rant un total de 20.000 liras, ce qui comprend la paye de base et les charges de pré- voyance et de sécurité sociales), il a rapporté 42.000 liras. Les 22.000 liras qui restent servent à faire face aux frais de matériel, aux taxes, à la répartition des parts, à la rémunération de l'argent apporté (évalué à 150-180 millions de liras) et à l'assurance..

8. Sauf au début et à la fin de la saison de pêche où sont présents de petits thons "gol- fitani" ou locaux, le thonaire de course capture de gros thons en phase génétique dé- passant 150 kg et pouvant peser jusqu'à 600 kg. La part la plus importante de la cap- ture se compose d'individus de 10-11-12 ans dont le poids est d'environ 150-220 kg. Comme il a déjà été signalé, le poids moyen des thons qu'on prend dans les thonaires est en constante augmentation; de la moyenne générale indicative de 170 kg en 1960, on est passé de nos jours, pour les thons en phase génétique arrivant sur les lieux, à 270 et même 350 kg de poids moyen, ce qui signifie qu'on capture les survivants des classes les plus anciennes tandis que le recrutement des classes 10-11 diminue.

Tous sont en phase génétique: dans les thonaires de course, au début, il s'agit de la phase III (maturité) et de la phase IV (préonte) et, à la fin, de la phase V (ponte) (cf. tableau de RODRIGUEZ-RODA).

Cela revient à dire qu'ils présentent des ovaires orangés et fermes qui perdent peu à peu leur couleur, prennent du poids et du volume et se ramollissent.

Dans les thonaires de retour, les premiers thons sont encore dans la phase V, puis dans la phase VI (après-ponte), avec des ovaires d'abord jaune paille aux grosses veines vio- lacées et au volume se réduisant progressivement de plus en plus.

Même les thons de petite taille sont en phase génétique: le plus petit qu'ait observé R. SARA pesait 27 kg, le plus gros 604 kg en 1977.

9. Comme il a déjà été indiqué, à cause de la raréfaction des captures, les thons sont presque tous vendus frais (si l'on excepte les prises des thonaires conservées à l'huile en petites quantités à cause de l'éloignement des marchés ou de la volonté de maintien de la tradi- tion).

Les prix de vente moyens des captures des thonaires siciliens sont de 2.800/3.000 liras le kilo pour le poisson entier, avec au début de la saison des maximums de 6.000 liras le kilo et à la fin, des prix de 1.200/1.500 liras le kilo.

TABLEAU 1. CAPTURES DE THONS DANS CERTAINS THONAIRES ITALIENS DE 1896 A 1914[★]

Années		1896	1897	1898	1899	1900	1901	1902	1903	1904	1905	1906	1907	1908	1909	1910	1911	1912	1913	1914
Thonaires																				
+ S. Cusumano	q	2.600	—	—	—	—	—	—	1.678	2.690	2.490	3.000	1.122	1.674	2.130	1.250	1.040	—	—	—
Oliveri (**)	»	2.000	2.000	2.525	1.400	3.500	1.750	2.627	3.166	1.458	2.200	—	—	1.004	—	1.513	1.600	—	—	2.900
Saline (**)	»	1.505	1.131	—	—	3.109	2.252	3.378	1.920	—	2.459	2.743	—	3.882	—	4.210	2.551	—	1.335	—
Tono (***)	»	1.500	4.000	3.040	6.000	3.800	2.530	1.842	6.815	4.055	—	1.060	2.773	1.290	1.931	2.664	1.200	—	—	—
Magazzinazzi (***)	»	1.214	1.500	—	1.000	1.002	—	—	2.470	1.748	1.950	2.007	—	—	—	—	—	—	—	—
Solanto (****)	»	1.200	2.700	1.001	3.000	3.500	1.557	5.700	2.195	2.280	2.700	—	—	1.566	—	1.605	—	—	1.066	—
+ Bonagia	»	1.200	—	—	1.200	—	1.000	—	1.791	3.427	6.124	2.576	3.485	1.774	1.724	2.000	—	—	1.490	—
Scopello	»	1.170	1.490	1.059	1.800	1.710	—	1.561	2.480	1.361	1.043	—	—	—	—	—	—	—	—	—
S. Nicola (****)	»	—	2.900	—	4.000	1.175	—	1.400	2.132	—	2.445	—	—	—	1.133	—	—	—	—	—
S. Giorgio (**)	»	—	—	3.300	—	2.700	—	1.300	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Castellammare (**)	»	—	—	—	—	1.114	—	—	1.835	—	1.650	—	—	—	—	3.095	—	—	—	—
Trabia	»	—	—	—	—	—	—	2.000	—	—	1.375	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Cefalù (****)	»	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.600	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Vergine Maria (****)	»	—	—	—	—	—	—	—	—	1.385	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
++ Torre dell'Orsa	»	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	2.690	—	—	—	—
Marzamemi (**)	»	2.296	1.500	1.036	—	—	—	2.655	1.180	4.372	1.877	2.735	1.090	1.378	1.614	—	3.233	1.255	—	1.370
Capo Passero (**)	»	1.400	1.200	—	1.400	—	—	2.784	2.145	1.981	2.536	3.420	1.100	1.805	4.500	—	3.624	2.550	1.137	3.491
Pachino (****)	»	—	—	—	2.000	1.000	2.200	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—	—
Avola (**)	»	—	—	—	—	—	1.296	1.242	—	—	—	—	—	—	—	—	2.195	—	—	1.144
TOTAL	q	16.085	18.442	11.961	21.600	22.606	12.585	26.499	29.807	24.757	31.449	17.541	9.570	14.373	13.032	18.927	15.443	3.805	5.028	2.905

★ Il n'est fait mention que des installations capturant plus de 1.000 quintaux par an, ce qui exclut les thonaires de Favignana, Formica, Isola Piana, Porto Scuso, Porto Paglia prenant constamment plus de 1.000 q chaque année.

(+) Associés depuis 1967. (++) Remplacé depuis 1960 par le thonaire de Punta Raisi.

(**) Mis à l'eau de façon intermittente. (***) Considérés comme abandonnés.

(****) Définitivement abandonnés.



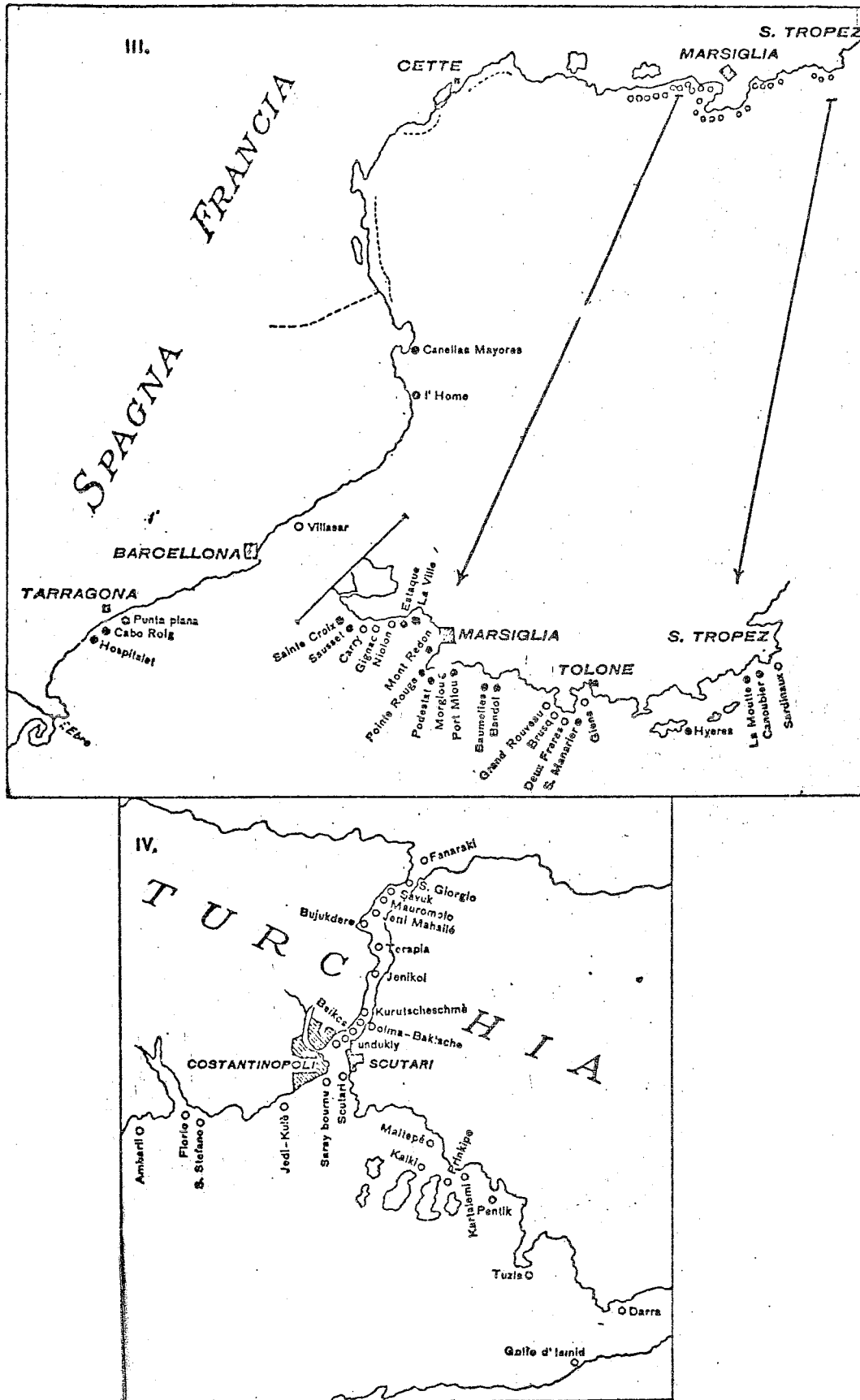


FIG. 1b

THONAIRES ITALIENS

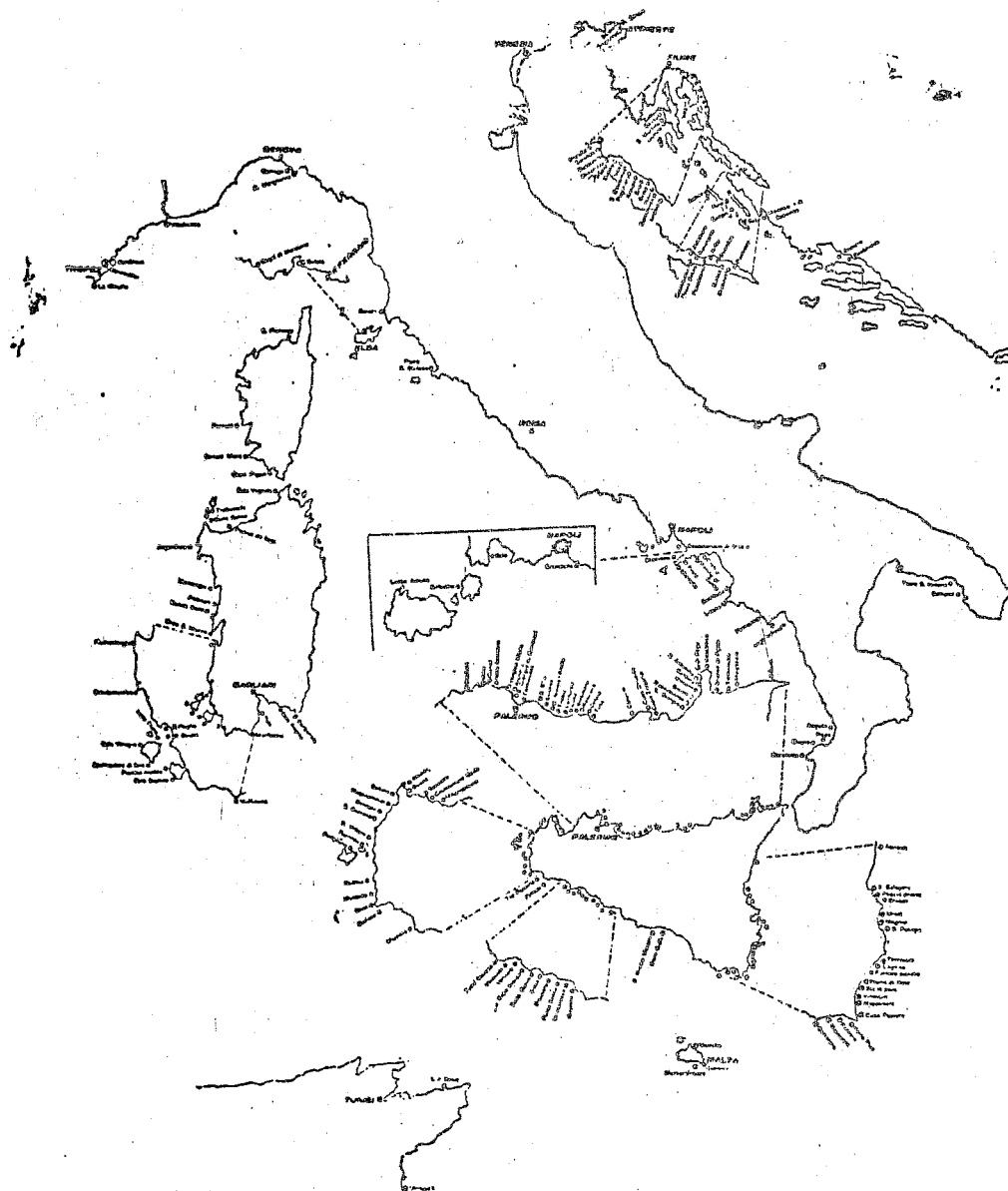


FIG. 2. Les thonaires en Italie en 1900 (PARONA, 1919)

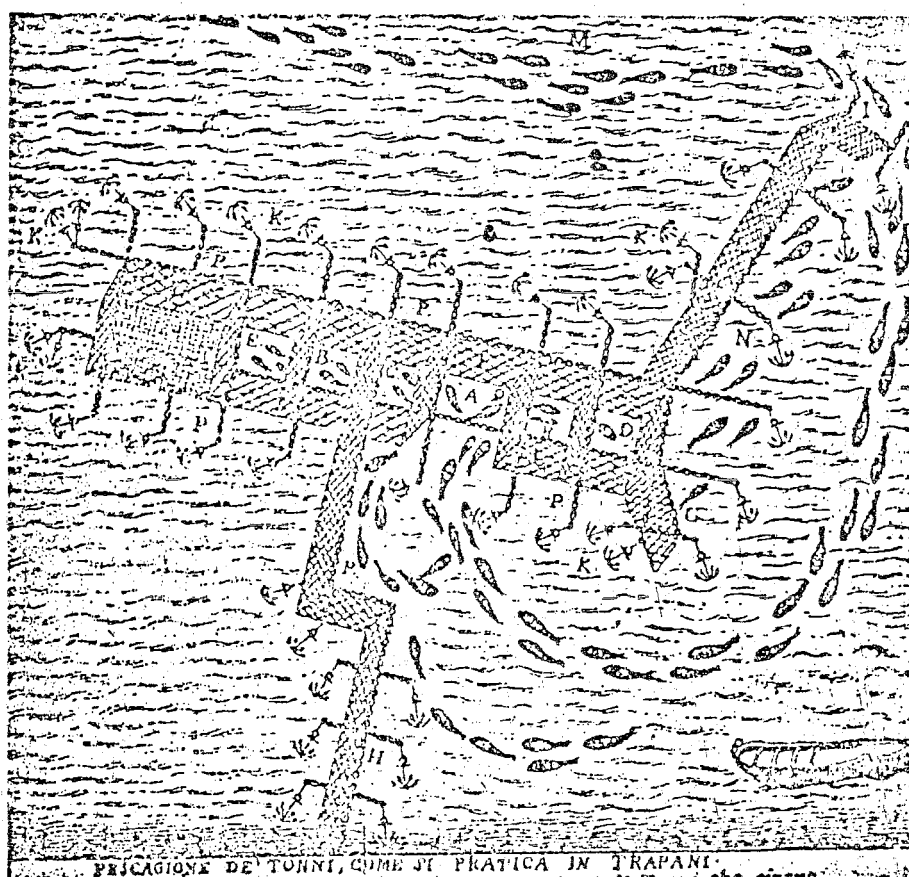


FIG. 3. Un thonaire sicilien tel que le montre une vieille estampe du 18ème siècle. La conception de l'installation n'a pas changé au fil des siècles.

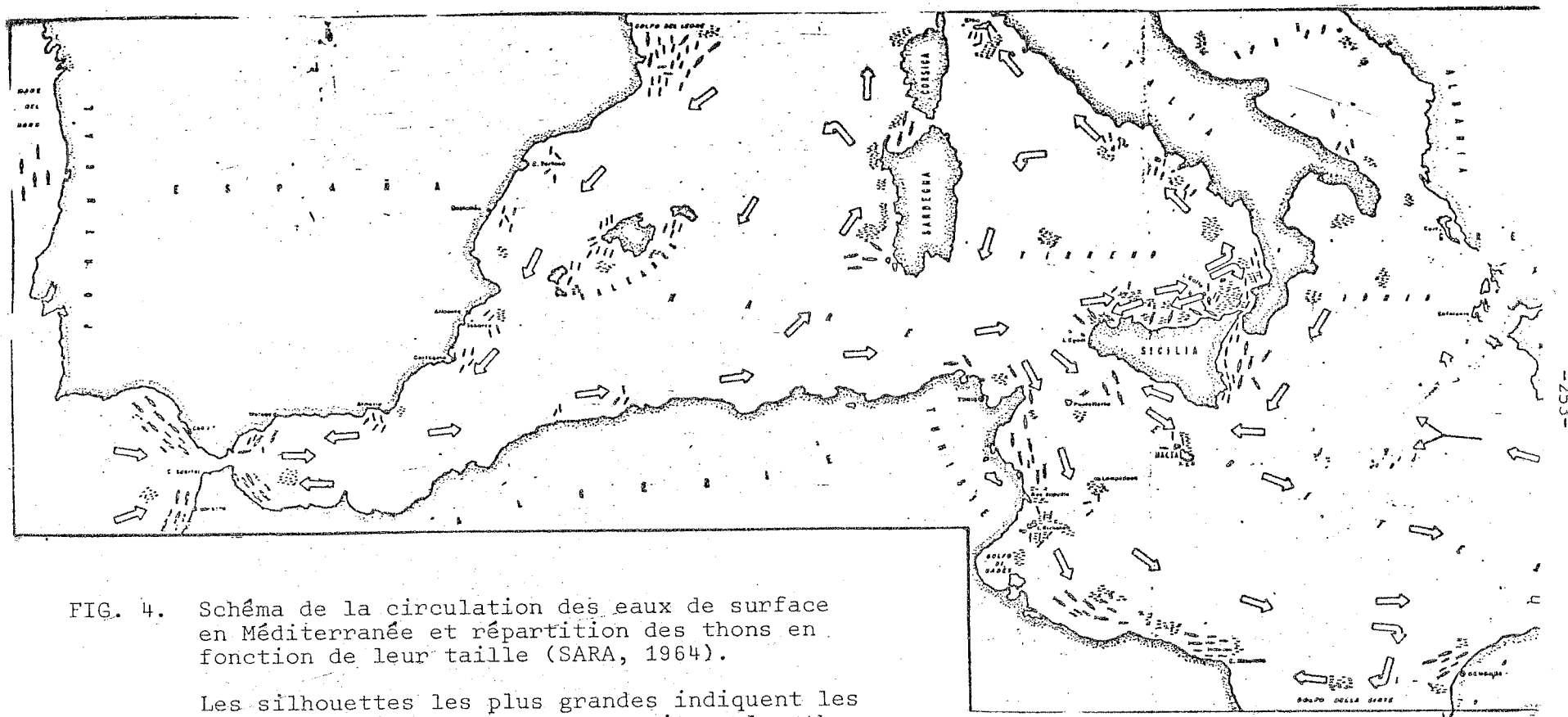


FIG. 4. Schéma de la circulation des eaux de surface en Méditerranée et répartition des thons en fonction de leur taille (SARA, 1964).

Les silhouettes les plus grandes indiquent les thons de plus de 150 kg; les petites, les thons "golfitani" pesant de 25 à 60-70 kg, et les petits traits, les thons pesant moins de 20 kg.

FIG. 5. Schéma d'un thonaire traditionnel de golfe en Sicile.

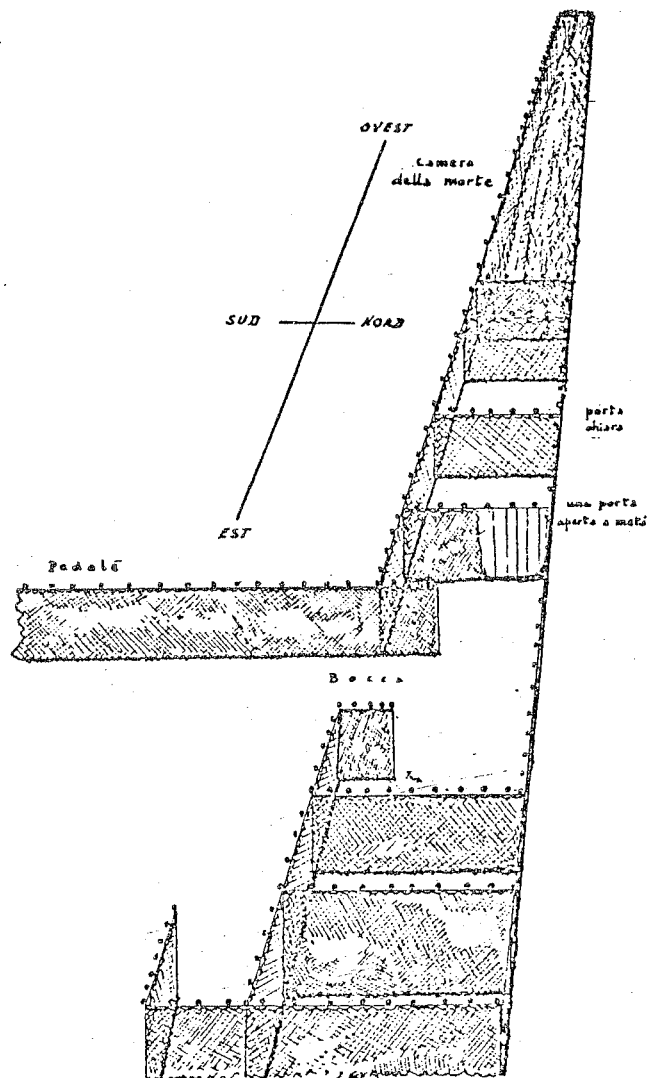


FIG. 6. Schéma d'un thonaire de type espagnol, également utilisé en Sicile, surtout à proximité des caps.

